

BOUCLES DRÔME-ARDÈCHE 2022

Note aux médias
sur les conditions de travail
dans le contexte de crise sanitaire de la Covid-19



Chers représentants des médias,

Depuis le mois de mars 2020, la pandémie de coronavirus (Covid-19) a lourdement impacté le cyclisme mondial.

Étant donné le contexte sanitaire général encore fragile, **nous devons tous continuer à prendre nos responsabilités pour ne pas contribuer à l'aggravation de la situation.**

Les conditions de travail de l'ensemble des participants à l'évènement doivent être adaptées.

En premier lieu, **en France comme dans tous les pays accueillant des compétitions cyclistes internationales, la réglementation nationale en vigueur s'imposera à tous les participants des Boucles Drôme Ardèche.**

L'UCI (Union Cycliste Internationale) a publié le 21 janvier 2022 une mise à jour des [Règles à appliquer pour l'organisation de compétitions de cyclisme sur route dans le contexte de la pandémie de coronavirus.](#)

En ligne avec ce document référence pour l'organisation de courses cyclistes dans le contexte du Covid-19, **le principe de bulle des équipes et du peloton est appliqué.**

L'ensemble des espaces habituels réservés aux médias (Centre de presse, zone mixte, départ, arrivée et podium pour les photographes notamment) sera ainsi maintenu mais avec des restrictions d'accès qui devront permettre d'assurer la sécurité de tous. **Seul le parking des bus équipes sera fermé afin de préserver la bulle équipe étanche.** La **distanciation sociale** sera réglementaire et quand celle-ci ne pourra pas être assurée en extérieur, **le port du masque** deviendra obligatoire. **Le port du masque sera la règle dans tous les lieux délimités, intérieurs ou extérieurs** (centre de presse, zone mixte, etc.), ainsi que pour réaliser toute interview.

Le non-respect des consignes entraînera l'exclusion du contrevenant des Boucles Drôme Ardèche.

ACCREDITATIONS

L'ensemble des catégories de journalistes (TV-radio, presse et photographes) a accès à la course. **Les journalistes doivent s'engager à lire et accepter le présent document pour pouvoir procéder à leur demande d'accréditation.** L'ensemble des demandes fera l'objet d'un examen en fonction des possibilités d'accueil.

PASS VACCINAL

Pour accéder aux épreuves, les journalistes accrédités doivent obligatoirement présenter à l'organisation, a minima la veille de leur arrivée sur site, un pass vaccinal valide.

CENTRE DE PRESSE

La disposition du Centre de presse obéira à la règle de distanciation sociale, notamment entre les postes de travail (150 centimètres). Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition par l'organisateur. Un nettoyage régulier sera effectué.

Afin de garantir le meilleur niveau de sécurité, **le port du masque sera obligatoire dès l'accès. Les masques devront être conservés en déplacement et au poste de travail.**

Les allées entre les rangées de tables ne devront être utilisées que pour circuler (et non pour rester et discuter).

Les journalistes seront placés et conserveront le même emplacement durant chaque épreuve.

Dans le cas où les journalistes souhaiteraient manger en salle de presse, le **snacking** devra être effectué au poste de travail.

ZONE MIXTE

Le principe de la zone mixte (ZM) est maintenu pour l'ensemble des journalistes (à l'exception comme c'est d'usage des photographes). La ZM est redimensionnée et adaptée pour répondre aux impératifs de sécurité. **L'accès à la ZM sera conditionné au port du masque par les journalistes.** Un espace réglementaire sera maintenu entre le couloir des athlètes et les espaces médias. Ces derniers devront impérativement utiliser **une perche pour fixer leur appareil d'enregistrement.**

PHOTOGRAPHES

Le nombre de photographes sera limité sur la ligne de départ et sur la ligne d'arrivée.

Tout photographe en action, devra obligatoirement maintenir la distanciation sociale de 2 mètres avec le coureur, sous peine de se voir retirer son accréditation. Afin de renforcer la préservation de la bulle peloton, **le port du masque sera obligatoire sur la ligne de départ et d'arrivée.**

La procédure de distribution et collecte des chasubles est adaptée : le retrait se fera exclusivement au centre de presse aux heures d'ouverture (contre caution uniquement ou pièce d'identité).

Une chasuble sera nominative (une même chasuble ne pourra être utilisée par plusieurs photographes).

PARKING BUS ÉQUIPES

Comme indiqué précédemment, **le parking bus équipes est considéré comme un espace appartenant à la bulle équipes/peloton.** En conséquence, aucune autre famille que celle des athlètes et du staff habilité ne pourra y accéder.

Ceci vaut pour les médias, les partenaires, invités, etc. Les journalistes ne pourront pas rencontrer les coureurs dans cette zone.

CONCLUSION

Ces dispositions peuvent être amenées à être adaptées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, de l'état des connaissances scientifiques, et des décisions prises par les autorités compétentes à la date de l'événement.

L'organisateur prendra les mesures nécessaires pour être en ligne avec la réglementation applicable.

CONTACT

- **Responsable presse Boucles Drôme Ardèche**
Céline Combier / Agence YP Médias
+33 (0)6 72 70 56 75 - celine@ypmedias.com

En soumettant votre demande d'accréditation, vous déclarez avoir lu et accepté la note aux médias sur les conditions de travail des Boucles Drôme Ardèche.